Les cimetières de Morienval

Christiane FAGOT

Que faisions-nous de nos défunts avant de les inhumer dans nos cimetières actuels ? L'historique présenté ci-après se bornera à suivre l'évolution qui s'est faite dans le pays de Valois.

Les premiers siècles, l'inhumation s'effectuait dans les maisons d'habitation. Sous l'occupation romaine surtout, des lois interdirent cette pratique, car la décomposition des cadavres empuantissait l'air ambiant et nuisait à la salubrité. On enterra alors le corps du mort dans un champ et on amassait sur lui un monceau de terre. On appelait cela un "tumulus" ou tombeau. On en trouvait encore au 18ème siècle à Rhuys près de Verberie.

De tous temps, on n'enterrait pas de façon identique les personnes ordinaires et les puissants. Ces derniers étaient enterrés seuls, avec des objets leur ayant appartenu et soulignant leur dignité. Près de leur tombe, on plantait de grosses pierres, afin de perpétuer leur souvenir. Les défunts ordinaires étaient simplement mis dans une fosse. Sur les lieux où s'était tenue une bataille, il est courant de retrouver des tosses communes de soldats, avec à côté, la tombe d'un puissant guerrier tué avec eux et enterré avec ses armes.

Plus tard, les Romains et à leur suite les Gaulois prirent l'habitu-

de d'établir leurs cimetières le long de grands chemins, dans l'espoir de faire revivre leurs disparus dans le souvenir des passants et de les faire bénéficier de leurs prières.

Les Chrétiens perfectionnèrent cette coutume en choisissant des chemins conduisant aux églises (4ème et 5ème siècles). C'est ainsi que peu à peu on devait se rapprocher d'elles. Sous Charlemagne et ses descendants, on alla jusqu'à enterrer sous les parvis (exemples à Champlieu et à Verberie).

Aux 10ème & 11ème siècles, les sépultures des puissants se faisaient les unes à côté des autres, près du seuil de la porte principale de l'église (exemple à Morienval du sire de Viry, Chevalier de Hangest) ou alors toujours extérieurement, le long des murs, dans les murs extérieurs ou sous les fondations, dans le cloître, s'il existait.

L'ensevelissement se faisait dans des caveaux individuels en pierre, en plâtre, en bois pour les Gaulois, en briques sous le Bas-Empire. Ceux de pierre sont les plus anciens et les plus utilisés jusqu'au 15ème siècle. Leur forme diffère selon l'époque, rectangulaires pour les plus anciens, rétrécis au niveau des pieds pour les plus récents. La pierre qui les couvrait était sou-

vent gravée sur la face regardant le mort. On trouve également des cercueils en plomb, dans lesquels on déposait les corps embaumés. On plaçait sous la tête des militaires leur hache d'armes accompagnée de pointes de flèches et de l'épée dont ils se servaient habituellement. Ceci permet de dater les époques. On pensait que les corps ainsi ensevelis et recouverts d'une grande dalle de pierre ne pouvaient nuire à la salubrité de l'air. La coutume voulait encore que l'on respectât les Eglises en tant que lieux consacrés d'abord, et ensuite dans le but de préserver la santé de ceux qui les fréquentaient. Seuls les corps des Rois, des grands Seigneurs et des Prélats y étaient ainsi admis.

A partir du 12ème siècle, on enterra à l'intérieur des églises, dans le transept, le chœur, les bas-côtés. Il n'était pas rare, lors d'un office, de buter contre le coin d'une dalle funéraire mal refermée. L'air qu'on respirait dans les églises était nauséabond. Cette coutume tendit heureusement à se raréfier et fut durant les siècles suivants laissée à l'appréciation du curé local. On trouve dans les registres paroissiaux des villages, des actes de sépulture enfant, jeune fille, épouse vénérée - dans lesquels il est mentionné,

que sur les instances du père, le corps du défunt a été admis à

l'intérieur de l'église.

Parfois même, l'emplacement est précisé : chapelle, chœur, statue... Cela ne se faisait évidemment pas sans un important apport d'argent de la part du père, ce qui constituait un argument difficile à repousser.

Les trois cimetières de Morienval

Au 18ème siècle, le village de Morienval n'incluait pas celui de Saint-Clément qui le jouxtait : il en était séparé par la porte des Tournelles, dont un pilier se trouvait à gauche de l'entrée du n° 1 de la rue des Trois Couronnes et son vis à vis entre les n°s 6 et 8 de ladite rue. J'ai pu voir leurs bases lors des tranchées faites pour l'enfouissement des câbles téléphoniques. A l'intérieur de la propriété du n°1 de cette rue, à gauche de la porte des Tournelles, prenait naissance la rue (ou le chemin) des Raudes, qui rejoignait par une courbe la route de Compiègne, laquelle n'avait pas le tracé actuel, la portion en face des n°s 2, 4,6 de la rue des Trois Couronnes étant entièrement occupée par la Place Saint-Clément.

Il y avait alors trois paroisses:

- 1) celle de <u>Buy-Grimancourt</u>,
extérieure au village. Elle possédait une chapelle dédiée à Saint Christophe et un cimetière. Tout a été détruit. Seul témoignage du passé, sur la droite de la route, en surplomb, subsiste un calvaire nanti d'un Christ tout rouillé avec un entourage en même état. Il est difficile à voir, car à moitié caché par les arbres d'une maison voisine.

- 2) celle de <u>Saint Denis</u>, dont l'église se trouvait sur la place actuelle du monument aux morts et dont les curés et vicaires desservaient l'église du même nom. Elle était pourvue d'un cimetière tout proche, actuellement terrain de jeux. Elle dominait l'abbaye et

son église. L'église Saint Denis fut démolie vers 1750 par décision de l'Intendant; elle venait pourtant d'être réparée. Après que l'église Notre-Dame de l'abbaye fut remise en 1744 entre les mains de la communauté d'habitants, après le départ définitif des religieuses pour Royal-Lieu. Cette démolition fut subie, la mort dans l'âme, par la municipalité et les habitants, mais il était impensable que la fabrique puisse subvenir à l'entretien de deux églises, si proches l'une de l'autre.

- 3) celle de Saint-Clément, dont l'église dédiée à Saint-Luc était construite sur un des côtés ladite place et à l'aplomb de la rue de l'Abreuvoir. Au levant de cette église existait un cimetière désigné sous le nom de cimetière des pauvres, lequel venait buter contre la séparation des deux villages le long de la rue des Raudes (appelée parfois rue d'Hérode). Cette église, qui dépendait du chapitre Saint-Rieul de Senlis, ne recevait pour son entretien aucun subside de la part de l'évêché de Senlis, malgré les appels au secours maintes fois émis par la communauté d'habitants de Saint-Clément. Lassés, ceux-ci firent l'acquisition en 1712 d'une maison, appuyée contre la boucherie actuelle, afin de servir de logement au curé de Fresnoyla -Rivière qui desservait leur paroisse et de lieu de réunion pour eux-mêmes, lors des délibérations de fabrique. Cette situation perdura jusque vers la décennie 1860, qui vit la démolition de l'église et l'emploi de ses pierres pour la construction des quelques maisons qui bordent la place sur le côté droit descendant de la route départementale n° 335.

Le nouveau cimetière

Il est à supposer que le cimetière des pauvres ne fut plus utilisé lors de la réunion des deux villages en une seule commune en 1825, peut-être même avant cette date. Il était urgent de disposer d'un nouveau cimetière, celui jouxtant l'église Notre-Dame étant devenu trop exigu. L'emplacement choisi fut un ensemble de plusieurs terres situées sur le chemin de Morienval à Fresnoy, à l'angle du chemin qui mène à la Chapelle Saint Annobert. Cela impliqua l'acquisition de quelques parcelles.

M. Drin, architecte de Senlis, fut chargé du projet. Ci-après, des notes relevées aux Archives départementales de l'Oise, dans un courrier adressé au Maire de Morienval, le 4 juin 1869, M. Drin envoie le plan dressé par M. Redouly, géomètre à Crépy-en-Valois. La surface retenue devait couvrir 32,84 ares. La construction du nouveau cimetière débuta le 29 novembre 1869. Les travaux nécessitèrent tout d'abord la constitution d'une terrasse par fouille des terres et leur nivellement.

<u>**Fouilles</u> : coût du terrassement : 88,404 m3 x 0,82F / m3 =

72,5 f.

Maçonnerie: les murs en élévation sont en moellons neufs d'écailles dures provenant des carrières du pays ou de Fresnoyla-Rivière hourdés au mortier d'argile, crépis au mortier de chaux et sable aux 2 parements avec chaînes et encoignures espacés de 5 m de milieu en milieu posées en mortier de sable. Pose de chaperons sur les murs en briques dures du pays cuites à la houille, hourdées et osées en chaux sur ruellée en plâtre bien dressé, posées de champ 0,11 d'épaisseur avec un rang de briques à plat posé sur le joint du dessus hourdé au mortier bâtard 0,50 de largeur à double pente et jointage en ciment romain. Taille et pose des 2 pilastres de la porte en pierre vergelée posée sur mortier de chaux et sable. Fourniture et pose de 2 couronnements des pilastres en pierre banc royal des carrières d'Orrouy. Fourniture et

pose d'un seuil en pierres dures, roche des carrières de Bonneuil. Trous et scellements de la grille et ancres en ciment romain.

Total de la maçonnerie = 4.558 f.02.

Serrurerie:

Fourniture et pose de la grille en fer forgé, des sommiers, montants et traverses en fer, des barreaux en fer rond, des panneaux en tôle forte, croisillons derrière couronnement en fer forgé avec croix, des verrous, serrure de sûreté, le tout pesant 400 Kg à 1 f. le kg

Total de la serrurerie = 411 f.

Peinture:

Il est effectué trois couches de peinture (la première en minium, les deux autres en vert bronze à l'huile).

Total de la peinture = 16,f20

<u>L'ENSEMBLE DES TRAVAUX</u> ----- 5 .209 f. 45

La croix actuelle du cimetière fut posée ultérieurement. (Cliché n°1). Typique de la production industrielle de fin 19ème, elle provient d'une fonderie de la région parisienne et porte la mention "Val d'Esse", qui est probablement la signature de la fabrique. Les trois parties qui la constituent ont été charroyées de Paris par un attelage conduit par Charpentier de Morienval (fait confirmé par son petit-fils M Guy Grignon de Fresnoy la Rivière). Après assemblage, la croix a été érigée avec le concours d'habitants du village, parmi lesquels se trouvait l'officier de santé Geffroy, auquel les Morienvalois de l'époque doivent tant.

En effet, ce médecin s'est attaché à développer la pratique de la vaccine dans les villages du canton de Crépy-en -Valois, poursuivant ainsi l'œuvre du docteur Lavétison de Verberie. Il se distingua par son dévouement lors de l'épidémie de choléra de 1832, ce qui lui valut le respect et la reconnaissance des familles jusqu'au début du 20ème siècle. Cette épidémie sévit dans 19 communes du canton. Elle débuta à Morienval le 12 mai 1832, y toucha 13 hommes et 10 femmes, tua 8 hommes et 7 femmes et ne cessa que le 6 octobre 1832.

Le village comptait 220 maisons en 1832 ; le nombre moyen d'habitants par maison était de 3,9 / 1, ce qui conduit à une population d'environ 858 âmes. Le canton compta 307 décès. Quand le nouveau cimetière entra en fonction, on y transféra les morts de l'ancien. Les travaux se firent nuitamment. D'après les témoignages d'anciens du village maintenant décédés - dont Mme Odette Dumont - il n'était pas rare de trouver des os tombés sur la chaussée rue des Lombards au cours des transferts...



Croix de la place Saint-Clément, à l'emplacement de l'ancien cimetière, vers 1910.

(carte postale ancienne)

Croix dans
l'actuel cimetière
de Morienval
(photo
E. Dancoisne, 2007)

